



**HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE**

<b>LUNDI</b>	10H 12H	14H 18H	<b>MERCREDI</b>	<b>13H30</b>	18H
<b>JEUDI</b>	10H 12H		<b>VENDREDI</b>	10H 12H	<b>13H30</b> 18H

Tél: 05 45 83 26 74



Page 2

Le mot du maire

Pages 3 à 7

Le conseil municipal  
vous informe

pages 8 et 9

La vie des asso-  
ciations

Page 10

Zoom

Page 11

Les news

Page 12 et 13

Infos



## Le mot du maire

Que le temps passe vite, déjà la fin de l'année 2014 .... !



L'important travail lors des commissions ainsi que la forte motivation des élus, font que beaucoup de projets ont abouti depuis les élections.

D'autres projets sont en cours de réflexion et de tarification, toujours avec le même objectif, améliorer au mieux la vie dans notre Commune.

De ce fait, à l'occasion des fêtes de fin d'année, sera organisé, l'arbre de Noël des anciens le samedi 13 Décembre, ainsi que l'arbre de Noël pour tous les habitants le dimanche 14 Décembre à 10h30 avec son spectacle et le vin d'honneur qui suivra pour petits et grands....

Avant cela, il ne faut pas oublier la cérémonie du mardi 11 Novembre, à 11h devant le monument aux morts de Mesnac, en souvenir des combattants morts pour la France.

L'inauguration d'un « Square du 15 Mars 1962 », en souvenir de la fin de la guerre d'Algérie sera également faite le samedi 15 Novembre à 10 heures, derrière l'église de Mesnac. A cette occasion nous recevrons, les représentants de la FNACA (Fédération Nationale des anciens Combattants d'Algérie) et les personnalités de notre canton afin de célébrer au mieux le souvenir de nos anciens combattants.

Vous recevrez une invitation pour votre participation à ces deux derniers évènements.

Vous pourrez lire, dans les pages suivantes les réalisations faites sur la commune (nouveaux panneaux d'affichage, curage de fossés, etc....).

Un important dossier vient d'être finalisé avec le centre de gestion concernant l'aide apportée pour faciliter le travail d'un salarié avec handicap. A cette occasion, nous allons recevoir dans les prochains mois, un tracteur « tondeuse », adapté et financé à 70% par l'organisme correspondant.

Nous sommes également sur le point de signer une convention pour avoir un véhicule utilitaire (kangoo) financé par les publicités de plusieurs entreprises de la commune et des environs, qui ont bien voulu participer à ce beau projet.

Petit clin d'œil aux bénévoles de nos associations qui œuvrent sans compter afin d'organiser les différentes manifestations (brocante, concours de boules, battues pour la chasse, etc ....).

Petit clin d'œil, aussi, aux sportifs :

A Malissmiss pour les séances de danse fitness et renforcement musculaire

Au club de l'ALM Basket pour les entraînements et les matchs officiels

Merci à vous pour cet engagement et votre dévouement.

Je profite de cet instant pour remercier, aussi, toute l'équipe municipale pour leur engagement, leur présence, leur disponibilité et participation, sans oublier d'associer ; nos trois salariés pour l'organisation et le travail accompli lors de la « Fête du Pain » lors des journées du patrimoine. Cet évènement a été un véritable succès.

**D.GOIS**

## *Le conseil municipal vous informe...*

### **DIVERS**

#### **Dette du SIVOM**

Monsieur le Maire présente le tableau de répartition du déficit du SIVOM du Cognaçais. Il représente les sommes à verser et à recevoir par les communes adhérentes au Sivom. La commune de Mesnac en faisant partie, la participation demandée s'élève à 3 222.90 €, soit environ 8.00 € par habitant.

Après délibération, le Conseil Municipal à l'unanimité accepte de verser la participation demandée pour le déficit du SIVOM soit 3 222.90 €.

#### **Création d'un nouveau poste d'adjoint**

Après plusieurs mois de fonctionnement de la municipalité, il apparaît nécessaire d'envisager la création d'un poste d'adjoint supplémentaire. Le Conseil Municipal propose Monsieur Pascal RENOU au poste de troisième adjoint au Maire, Monsieur Pascal RENOU ayant obtenu la majorité absolue est proclamé troisième Adjoint au Maire. L'intéressé a déclaré accepter d'exercer ces fonctions.

### **Sculpture**

La commune a pris possession d'une sculpture en pierre à l'association qui s'occupe du Symposium de Julienne. Après de longues discussions au sujet du choix, le Conseil Municipal a délibéré sur celle nommée "Fire Dance" et a décidé d'octroyer une subvention de 1000€ à l'association afin de la soutenir dans son action.

Cette sculpture sera mise en lumière et en valeur prochainement, en étant posée sur son socle.

#### **Recensement de la population 2015**

Le recensement obligatoire sera effectué dans notre commune du 15 janvier 2015 au 14 février 2015. Cette opération est obligatoire et sera exécutée par notre secrétaire de mairie Annabelle, à qui nous vous demandons de réserver un accueil agréable. Elle saura vous diriger et vous conseiller dans cette démarche afin de déterminer la population légale de notre commune et de fixer également les futures dotations qui nous seront affectées.

### **AFFAIRES SCOLAIRES**

#### **La coopérative scolaire du collège de Burie sollicite une participation financière de la commune.**

Après délibération, le Conseil Municipal à l'unanimité décide d'accorder une subvention de 100.00 € à la coopérative scolaire du collège de Burie.

## *Le conseil municipal vous informe...*

### Participation de la commune de Mesnac pour les repas des enfants allant à l'école publique de Cherves :

Monsieur le Maire explique que l'ancienne municipalité prenait à sa charge une partie du prix du ticket de cantine de l'école publique de Cherves. C'est à dire la différence entre le prix enfant de la commune de Cherves et le prix enfant hors commune.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

décide de prendre à sa charge la différence soit 0.24 € à compter du 1er septembre 2014.

### TRAVAUX

#### VOIRIE

- Plusieurs fossés ont été refaits (derrière le gymnase, allant à la mare, aux Fosses, rue de la maille ..... ) pour la somme de 2500,00 € ttc.
  - La réfection de la rue du bois de Cognac par l'entreprise Lalande est réalisée en collaboration avec Grand Cognac pour la partie zone industrielle.
  - Les trous dans l'impasse des Fosses ainsi que dans les chemins communaux vont être rebouchés lorsque la réception de l'enrobé à froid sera effective.
- De plus, suite au contrôle de l'assainissement de Vignolles, les dessus des trappes vont être également rebouchés. Nous sommes désolés pour le désagrément occasionné.
- Le département a procédé à la réfection du tapis de la D85 en direction de Cherves. 2015 verra la continuité. Pour information Mr le Maire a demandé que la traversée de Vignolles soit inscrite rapidement car le tapis est vraiment en mauvais état. ( a priori début 2016)

#### SYMBA

L'arrachage manuel des herbiers de jussie et de myriophylle du Brésil a été réalisé dans le mois de septembre sur le bassin de l'Antenne.

Rue du bois de Cognac



Fossé derrière le gymnase

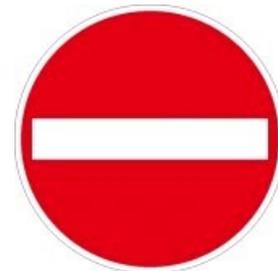


## Le conseil municipal vous informe...



### SECURITE ROUTIERE

#### Traversée de Vignolles



Vu la progression du trafic sur l'axe de la route départementale 85, une étude est en cours avec le concours de l'ADA (Agence Départementale de l'aménagement et ex DDE) pour une amélioration du respect de la vitesse (panneaux clignotants, radars), avec un déplacement de la signalisation. Nous vous tiendrons au courant de la progression du dossier.

#### Circulation à Pain perdu

Une réflexion est en cours pour la signalisation des dangers existants (vitesse importante, nombreux enfants sur la chaussée). Nous nous devons de régler le problème rapidement.

#### Rue des Groies

La rue des Groies sera dans les prochains jours interdite à la circulation à l'angle de la rue des Pierres sauf pour les engins agricoles. Nous ne pourrons l'emprunter que pour aller vers Cherves. Ceci pour faciliter et améliorer la sécurité.

### MOTIONS

#### Motion sur le redécoupage du territoire.

Le conseil municipal rejette cette motion.

#### Motion sur les conséquences de la baisse des dotations de l'état

Le conseil municipal à l'unanimité soutient les demandes de l'AMF (Association des Maires de France):

- réexamen du plan de réduction des dotations de l'Etat,
- arrêt immédiat des transferts de charges et des mesures normatives, sources d'inflation de la dépense,
- réunion urgente d'une instance nationale de dialogue et de négociation pour remettre à plat les politiques publiques nationales et européennes impactant les budgets des collectivités locales.

## Le conseil municipal vous informe...

### Calitom : proposition de mettre de nouvelles poubelles collectives (jaunes et noires)

- Bourg de Mesnac:** Rue de l'église (à coté de l'abri bus) (1 jaune, 1 noire)  
Rue des puits (intersection avec la rue du pontet) (1 jaune, 1 noire)
- Les Fosses:** Ajout d'une poubelle jaune
- La Samsonnerie :** Entrée impasse de la Samsonnerie (1 jaune, 1 noire)
- Route de Matha :** Entrée impasse des Champs des Fosses (1 jaune, 1 noire)  
Entrée des 4 maisons (entre Mr Dolimont et Mr Esnault) (1 jaune, 1 noire)
- Vignolles:** Route de Mesnac Ajout d'une poubelle à coté de l'autre  
Sur la petite place (1 jaune, 1 noire)  
Rue des Groies (entre MM Varache et Renou) (1 jaune, 1 noire)

### Panneaux d'affichages

De nouveaux panneaux d'affichage concernant les informations municipales ont été installés et déplacés afin de permettre à tout le monde d'avoir une meilleure lisibilité.

Ils sont plus modernes et de couleur grise pour se fondre correctement dans le paysage et surtout l'affichage est protégé des intempéries.



## Le conseil municipal vous informe...

### LES BRUITS DE VOISINAGE (arrêté préfectoral du 20 avril 1999)

Les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur ne sont autorisés qu'aux plages horaires suivantes:

- **Jours ouvrables** :                      8h30/12h00                      14h30/19h30
- **Samedi** :                                      9h00/12h00                      15h00/19h00
- **Dimanche et jours fériés** :    10h00/12h00

### REMISE DE RECOMPENSES

Sasha ROUGIER et Nicolas MOINARDEAU scolarisés au collège Claude Boucher à Cognac, ont reçu un prix au concours de la défense et illustration de la langue française.

Corinne VAN BOHEMEN a été décorée de la médaille d'argent et a reçu le diplôme de la famille française.

Michel DANGEVIL a été remercié des 50 ans de bénévolat passés au sein de l'AL MESNAC.

Remises de récompenses



## Vie des Associations

### Société de Chasse

Ouverture de la chasse: 14 septembre

Première battue au chevreuil: 1er novembre

Cette année 39 sociétaires ont pris leur carte de chasse.

Pour un sociétaire résidant la carte coûte 65 euros.

Pour un non résidant la carte coûte 71 euros.

La société de chasse fait partie du groupement des chasseurs des borderies ce qui signifie que les territoires de chasse sont: Cherves-Richemont, Javrezac, Mesnac, Louzac St André, St Laurent de Cognac.

### PROCHAINES MANIFESTATIONS

7 mars: banquet

2 mai: pêche à l'étang des rochers

### ELECTION DU BUREAU

Président: Patrice VIROULAUD

Vice-président: Loïc JULIEN

Trésorier: Thierry MAGUIER

Secrétaire: Marie BRIAND

Membres: Mrs MEUNIER père et fils

**CONTACT:** Patrice VIROULAUD

05.45.82.50.06

Loïc JULIEN

05.45.80.02.86

### Comité des fêtes

Le concours de pétanque du 6 septembre a réuni 34 équipes.

Lors de la superbe journée du 20 septembre pour la fête du pain, 130 repas ont été servis.

Un grand merci à tous les bénévoles du comité des fêtes.

26 équipes ont participé au concours de belote du 26 octobre. Chacune est repartie avec un lot.

### PROCHAINES MANIFESTATIONS:

7 février : Pot au feu

28 mars: Loto

25 avril: repas et journée de pêche à l'étang des rochers

1er mai: brin d'aillet

30 mai: brocante

### TARIFS LOCATION PETIT MATERIEL

FRITEUSE : 30 Euros

PERCOLATEUR (100 tasses) : 30 Euros

ENSEMBLE DE COUVERTS

(pour 1 pers): 1 Euro

ENSEMBLE VAISSELLE: 10 Euros

TONNELLE: 20 Euros

**CONTACT:**

MICHEL VAN BOHEMEN

05.45.83.12.48

Les entreprises souhaitant faire de la publicité gratuite lors des manifestations sur la commune doivent contacter le comité des fêtes.

Concours de belote



Concours de pétanque



## Vie des Associations

### Malissmiss

Cette année encore l'association Malissmiss est au rendez-vous. Cette année elle propose à ses adhérents adultes 2 cours différents animés par Marie-Pierre Mouze (déjà présente le vendredi la saison dernière) :

Le lundi de 19h30 à 20h30, sur des rythmes entraînants, la danse fitness allie mouvements d'aérobic, stretching et cardio.

Le vendredi de 19h30 à 20h30, laissons place au renforcement musculaire. Muscler l'ensemble du corps, procéder à des étirements et associer tout cela à de la relaxation : voilà la clé d'un travail homogène.

Afin de proposer des variantes aux participantes, le bureau a décidé d'investir cette année dans du matériel sportif : cette année ce sera des steps !

Les bambins ont aussi toute leur place au sein de l'association. La branche Maliss'evail, dont les cours sont toujours dispensés par Marie-Pierre, accueille les enfants de 3 à 12 ans tous les samedis matin de 10h30 à 11h30. Il s'agit d'une découverte multisports, sans compétition qui doit se faire dans la joie et la bonne humeur.

« Maliss'evail est le point d'honneur pour la nouvelle saison », précisent les membres du bureau, c'est pourquoi l'achat de tapis, de poures, de ballons ou encore de parachutes ... vient d'être réalisé.

L'investissement de ses membres permet, pour cette saison 2014-2015, à l'association Malissmiss de connaître encore un vif succès. Les adhérents sont là, toujours plus fidèles.

[malissmiss.mesnac@orange.fr](mailto:malissmiss.mesnac@orange.fr)

Cours de fitness



## Vie des Associations

### Basket

Cette année, le club n'enregistre que deux équipes engagées en championnat:

- les benjamins mixtes composés de 10 joueurs
- Les séniors excellence départementale

Après 3 matchs (2 victoires, 1 défaite) les benjamins sont actuellement 2ème ex aequo

Les séniors ont perdu leur 1er match de peu à la Couronne: 71 à 81. Ils se sont rattrapés en recevant Soyaux à la maison en gagnant 81 à 64. Ils sont actuellement à la 4ème place du championnat.

En coupe ils ont infligé une sévère défaite à Barbezieux en gagnant 108 à 65

Le 1er novembre se jouera le 1/8ème de finale au gymnase contre une équipe région: St Yriex.

Avec 3 nouvelles recrues intéressantes l'équipe devrait vite revenir sur le trio de tête

### PROCHAINS MATCHS AU GYMNASSE

#### BENJAMINS

8 novembre à 14h30 : MESNAC VALECHEL

22 novembre à 14h30 : MESNAC SOYAUX

6 décembre à 14h30 : MESNAC ANGOULEME

20 décembre à 14h30 : MESNAC MANSLE

#### SENIORS

9 novembre à 14h30 : MESNAC PUYMOYEN

23 novembre : MESNAC LEROY

7 décembre : MESNAC ANGOULEME

17 janvier à 20h00 : MESNAC LA COURONNE

15 février : MESNAC MOULIDARS

22 mars : MESNAC BARBEZIEUX

12 avril : MESNAC RUELLE

19 avril : MESNAC JARNAC

Venez nombreux les supporter

**CONTACT:** Corinne SUIRE 05.45.36.52.69 / 09.54.56.05.10

**Blog internet:** <http://mesnac-basket.skyrock.com>

<http://basket-alm.skyrock.com>



Equipe séniors



Equipe benjamins

*Le conseil municipal vous informe...*



**MANIFESTATIONS**

**Cérémonie du 11 Novembre**

Une cérémonie en commémoration des morts pour la France aura lieu à **11h00** au monument aux morts de Mesnac, avec dépôt de gerbe, lecture du message du Ministre, lecture de poèmes par les enfants de la commune. Un vin d'honneur clôturera ce moment de souvenir à la mairie.

**Square du 19 mars 1962**

En association avec la FNACA, la commune inaugurera **le samedi 15 novembre à 10h00**, à Mesnac, derrière l'église, le « square du 19 mars 1962 » en souvenir de la fin de la guerre d'Algérie et en présence de nombreuses personnalités.

A cette occasion deux plaques seront dévoilées, un olivier (arbre de la paix) sera planté. Cette cérémonie sera suivie d'un vin d'honneur à la salle des fêtes de Vignolles.



**Goûter des personnes âgées.**

Nos retraités de plus de 70 ans sont invités **samedi 13 décembre dès 16h00** à venir déguster café thé ou chocolat accompagnés de petits fours et de clémentines, puis champagne, à la mairie, en compagnie du conseil municipal. Comme chaque année un colis de Noël leur sera remis.

**Spectacle de Noël**

Cette année une artiste locale nous présente son spectacle. Il s'agit d'Astrid BOOP résidant à Pain perdu. Elle nous invite, petits et grands, à faire en 45 minutes un tour du monde interactif mêlé de chants danse et magie.

**Dimanche 14 décembre à 10h30**

venez nombreux l'applaudir.

Le spectacle sera suivi d'un vin d'honneur offert par la municipalité pour les petits et les grands.



ZOOM SUR....

**LA FETE DU PAIN**

Samedi 20 septembre le conseil municipal et le comité des fêtes ont organisé la troisième fête du pain autour du four à pain de Pain Perdu.

Le soleil était au rendez vous et la journée a été une réussite pour tous.

De nombreux stands étaient présents: macarons, glaces, stand de tir avec la société de chasse, miel, chevreau, olives, haricots, escargots, melons, fromages de chèvre. Dès 4h00 Michel VAN BOHEMEN allume le four préalablement chauffé par étapes durant toute la semaine par Jean-Pierre TESSERON et Roger MERLIERE. A 7h00 la première fournée commence et Patrick notre boulanger du jour enfourne les premiers bâtards. Jusqu'à 17h00 il enchaînera bâtards de 200g et boules de 400g pour ravir les palais de tous. Ainsi 100 bâtards et 140 boules seront vendus sur la journée. Le midi les visiteurs ont pu se restaurer d'entrecôtes, saucisses, merguez ou ventrèches, frites en plus des stands présents.



# LES NEWS

SITE OFFICIEL DE LA COMMUNE: [http:// www.mesnac.fr](http://www.mesnac.fr)

Le site de la commune est à nouveau disponible. Il est en cours de remise à jour et nous vous remercions de votre patience. L'adresse a changé il s'agit maintenant de [www.mesnac.fr](http://www.mesnac.fr).

Antenne Nature Loisirs Patrimoine : [www.valleedelantenne.info](http://www.valleedelantenne.info)

Charente Tourisme : [www.lacharente.com](http://www.lacharente.com)

## SECURITE

La Gendarmerie veille sur les biens et les personnes 24h/24h tous les jours de l'année.

Un gendarme est à votre écoute en permanence en composant le: 05.45.82.01.86 ou le 17 en cas d'urgence.

## HORAIRES DES DECHETTERIES

<b>Déchetterie de Cognac</b>	Lundi :	9h-12h	14h-18h
<b>Rue de l'artisanat</b>	Mardi :	9h-12h	14h-18h
<b>ZA haute Sarrazine</b>	Mercredi :	9h-12h	14h-18h
<b>16100 COGNAC</b>	Jeudi :	FERMEE	
<b>Tél: 05 45 82 34 01</b>	Vendredi :	9h-12h	14h-18h
	Samedi :	9h-12h	14h-18h
	Dimanche :	9h-12h	

### Déchetterie de Burie

ZA du Parc

Route de Cognac 1770 Burie

#### Horaires d'été du 1er avril au 30 septembre

Lundi :	9h-12h	14h-19h
Mardi :	9h-12h	14h-19h
Mercredi :	FERMEE	
Jeudi :	9h-12h	14h-19h
Vendredi :		14h-19h
Samedi :	9h-12h	14h-19h
Dimanche :	FERMEE	

#### Horaires d'hiver du 1er octobre au 31 mars

Lundi :	9h-12h	14h-17h
Mardi :	9h-12h	14h-17h
Mercredi :	FERMEE	
Jeudi :	9h-12h	14h-17h
Vendredi :		14h-18h
Samedi :	9h-12h	14h-18h
Dimanche :	FERMEE	

## CHANGEMENT DU JOUR DE COLLECTE DES SACS NOIRS

**Depuis le 4 mars les sacs noirs sont ramassés le lundi. Vous devez donc les sortir le dimanche soir.**

# ETAT CIVIL

## NAISSANCE

Rainiti Kenza VAN BOHEMEN née le 20 juillet 2014 à Châteaubernard

Félicitations aux parents et grands-parents



### **INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES**

Si vous ne relevez pas d'une procédure d'inscription d'office en tant que jeune de 18 ans, vous devez vous inscrire sur les listes électorales de votre commune **avant le 31 décembre** pour pouvoir **voter l'année suivante**

Les personnes âgées de plus de 18 ans et remplissant les conditions suivantes peuvent demander leur inscription sur les listes électorales de la commune :

- Être de nationalité française (les citoyens européens résidant en France peuvent s'inscrire sur les listes complémentaires mais seulement pour participer aux élections municipales et/ou européennes).

- Etre propriétaire sur la commune.

Et/ou

- Etre domicilié sur la commune depuis au moins 6 mois.
- jouir de ses droits civils et politiques

**Pièces à fournir:** votre carte d'identité et un justificatif de domicile (facture EDF, Téléphone...).

### **Date des élections en 2015**

- Elections départementales (anciennement cantonales): mars
- Elections régionales : décembre

**ESN/SO – CSN POITIERS**



Depuis la suspension du service national, le **recensement est obligatoire et universel**. Il concerne garçons et filles dès l'âge de **16 ans**, et jusqu'à trois mois au-delà de la date anniversaire, à la mairie du domicile avec présentation d'une pièce d'identité nationale.

Dans le cadre de la modernisation de l'Etat, vous avez également la possibilité de faire cette démarche en ligne sur le site [www.mon.service-public.fr/recensement citoyen obligatoire](http://www.mon.service-public.fr/recensement-citoyen-obligatoire)

**L'attestation de recensement** délivrée par la mairie, **est obligatoire pour toute inscription aux concours ou examens soumis au contrôle de l'autorité de l'état.**

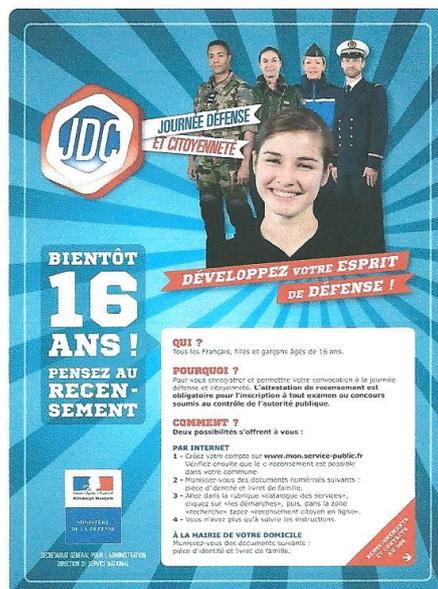
Après avoir effectué la **Journée défense et citoyenneté (JDC ex JAPD)**, en principe l'année suivant le recensement, soit aux environs de 17 ans ½, le jeune administré reçoit un certificat de participation à la JDC, également obligatoire à toute inscription.

Cette démarche citoyenne permet :

L'inscription systématique sur les listes électorales dès l'âge de 18 ans.

Pour tous renseignements relatifs à ce rendez-vous, vous pouvez également consulter le site du Ministère de la Défense :

[www.defense.gouv.fr/jdc](http://www.defense.gouv.fr/jdc)



[www.defense.gouv.fr/jdc](http://www.defense.gouv.fr/jdc)



**Vous pouvez prendre contact auprès du CSN de Poitiers**

Mail [csn-poitiers.jdc.fct@intradef.gouv.fr](mailto:csn-poitiers.jdc.fct@intradef.gouv.fr)

Téléphone 05.49.00.24.69

Courrier  
Centre du Service National de Poitiers  
Quartier Aboville - BP 90647  
86023 POITIERS CEDEX

